

Services de fin d'année financier indépendant

L'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick (AITNB) sollicite des propositions de cabinets comptables qualifiés et expérimentés pour la réalisation des opérations de fin d'exercice et des services professionnels connexes. Le cabinet retenu travaillera en étroite collaboration avec la direction de l'AITNB afin d'assurer l'exactitude des rapports financiers, la conformité aux normes applicables et le respect des échéances de fin d'exercice.

L'Association touristique nationale du Nouveau-Brunswick (ATNB) est un organisme sans but lucratif qui représente les intervenants du secteur touristique de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. L'ATNB offre des programmes, fait de la représentation et met en œuvre des initiatives visant à soutenir la croissance et la durabilité du secteur touristique. Son financement provient de diverses sources, notamment des contributions gouvernementales et du financement de projets spécifiques.

Étendue du service

Le soumissionnaire retenu sera responsable de la prestation des services de comptabilité de fin d'exercice, qui peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter :

- **Services financiers de fin d'année**
 - Examen et rapprochement des comptes du grand livre général de fin d'exercice
 - Préparation des écritures de régularisation de fin d'exercice
 - Préparation des états financiers de fin d'exercice conformément aux normes comptables applicables aux organismes sans but lucratif
 - Soutien à la direction pour la compréhension des résultats financiers et des écarts
- **Soutien à la mission d'examen**
 - Préparation des documents de travail prêts pour la mission d'examen
 - Répondre en temps opportun aux demandes d'audit ou de contrôle
- **Rapports gouvernementaux et de financement**
 - Aide pour la production de rapports de fin d'année relatifs aux projets financés par le gouvernement
 - Soutien aux demandes de subventions et aux rapprochements de financement au besoin
- **Fiscalité et conformité**
 - Préparation et/ou examen des déclarations requises (p. ex. T2, T3010, TVH, sommaires de paie, le cas échéant)
 - Assurer la conformité aux exigences des organismes de réglementation des entreprises (ARC) et autres exigences réglementaires
- **Services-conseils**
 - Identification des améliorations de processus liées à l'information financière
 - Assistance générale en matière de comptabilité de fin d'exercice et de conseils financiers, sur demande

Livrables

Les livrables attendus comprennent :

- états financiers de fin d'exercice
- Ajustement des écritures de journal et des annexes
- Dossier de travail prêt pour l'audit (le cas échéant)
- Déclarations réglementaires et auprès des instances gouvernementales
- Résumé et recommandations de fin d'année

Chronologie

- Appel d'offres publié le 25 février 2026
- Date limite pour les questions : 4 mars 2026 (17 h, heure locale)
- Réponses aux questions posées (Addendum, le cas échéant) : 6 mars 2026
- Date limite de soumission des propositions : 13 mars 2026 (14 h 00, heure locale)
- Période d'évaluation : du 16 au 20 mars 2026
- Sélection et avis des soumissionnaires : 23 mars 2026
- Finalisation du contrat : du 24 au 27 mars 2026
- Début des travaux : 30 mars 2026

L'AITNB prévoit que toutes les procédures de la mission d'examen seront finalisées avant son assemblée générale annuelle d'octobre 2026. Le calendrier précis sera confirmé en collaboration avec le promoteur retenu.

Qualifications du prestataire

- Expérience dans la prestation de services de comptabilité aux organismes sans but lucratif
- Connaissance des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif
- Expérience auprès d'organismes financés par le gouvernement et en matière de rapports sur les subventions
- Capacité de respecter les délais requis
- Accréditation professionnelle (titre de CPA requis)

Exigences relatives à la soumission des propositions

Les propositions doivent comprendre les renseignements suivants :

- Profil du cabinet et aperçu de son expérience pertinente, notamment en matière de services de mission d'examen auprès d'associations, d'organisations à but non lucratif ou d'entités similaires.
- Description de l'approche et de la méthodologie proposées, y compris les échéanciers et les principaux livrables
- Équipe de projet proposée, incluant les rôles, les responsabilités et les qualifications requises
- Expérience démontrée auprès d'organisations similaires et pour des mandats comparables.
- Structure des frais, incluant un détail des coûts et les hypothèses formulées
- Références, avec au moins deux (2) références clients pour des missions comparables
- Description des services à valeur ajoutée susceptibles de bénéficier à l'AITNB

COORDONNÉES

Ginette Doiron

Présidente-directrice générale

Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick (AITNB)

ginette@tianb.com